

présentait au talent le sujet proposé au concours par la Faculté des Arts ; sujet vaste et poétique dont les anciens eussent fait une épopée plus merveilleuse que les voyages de l'ingénieur Ulysse, plus touchante que les malheurs du pieux Enée : mais que les concurrents devaient circonscrire pour demeurer dans les bornes du concours et céder à l'impérieuse nécessité du temps qui ne leur permettait pas de parcourir une aussi longue carrière, d'entreprendre un ouvrage qui demande des années, un talent mûri par l'étude et l'expérience, toutes les ressources d'un génie fécond et sublime.

Les concurrents n'avaient donc point à redouter la stérilité d'un sujet qui offrait à leur imagination les plus beaux tableaux, à leur cœur les plus beaux sentiments, à leur émulation les plus beaux modèles de l'antiquité. Le choix du cadre, du genre de poésie, que la faculté laisse au goût du poète, pouvait seul susciter quelque embarras. Le sujet lui-même semblait naturellement indiquer le genre épique, le tableau d'une entreprise héroïque et si le poète ne pouvait entreprendre une épopée, il pouvait au moins composer un fragment d'épopée, un essai épique où le récit se mêlant à l'action aux descriptions brillantes, aux tableaux de mixtes, formerait un ensemble harmonieux, une chaîne non interrompue, un tout varié. Un écueil cependant était à craindre : la précision de l'histoire pouvait gêner l'essor du poète, refroidir son imagination, bannir de ses vers la fiction, sans laquelle les anciens ne concevaient pas de poésie. Aussi, presque tous les concurrents ont-ils choisi le genre lyrique, plus flexible, plus indépendant, plus propres aux évolutions de la pensée par l'étonnante variété du rythme, mais aussi moins adapté au récit, aux descriptions, aux détails que semblait demander le sujet. Peut-être aussi, ont-ils été effrayés du titre seul de poème épique, ce genre solennel dont les anciens semblent avoir conservé le monopole avec quelques rares génies parmi les modernes, et ont-ils mieux aimé s'élever plus haut, à la suite de l'indare et planer sur les sommets de l'histoire, que de tendre leur voile sur une mer sans rivages, à la suite d'Homère et de Virgile.

Quoiqu'il en soit, douze pièces de poésie ont été présentées au concours. C'est plus que la Faculté n'avait à espérer. De ce nombre, une pièce anglaise se trouve éliminée par les règles même du concours qui est un concours de poésie française. Quant à celles dont la Faculté a dû s'occuper, si toutes ne peuvent pas prétendre à une distinction, le jury est heureux de remarquer que toutes témoignent d'une bonne volonté digne d'éloges, soutenue par un travail sérieux et un désir sincère de célébrer nos gloires nationales. Plusieurs, je dirais, révèlent un talent remarquable pour la poésie si quelques uns des poètes qui les ont écrites n'étaient déjà avantageusement connus du public dont les suffrages ont prévenu ceux de la Faculté. Sans méconnaître des traces d'un talent véritable dans les essais que la Faculté n'admet pas aujourd'hui au partage de ses couronnes, le jury a cru devoir honorer d'une distinction, quatre pièces qui lui ont paru mériter une estime toute particulière. Ce sont celles qui sont inscrites sous les Nos. 3, 10, 9 et 2.

Le No. 3 dans un cadre vaste et bien rempli a paru au jury renfermer des qualités précieuses. L'auteur a choisi pour épigraphe ces vers d'un de nos poètes contemporains dont les lettres canadiennes déplorent l'absence et qui manque à l'ornement de ce concours :

« Ils pliaient les genoux en touchant ton rivage
« Puis au maître du ciel adressant leur hommage
« Plantaient un drapeau blanc à côté d'une croix.

O. CRÉMAZIE.

Le sujet, dans ce travail, peut-être un peu morcelé dans les vingt-quatre chants qui le composent, a été touché dans toutes ses parties, souvent avec bonheur, toujours avec cette variété qui plaît et qui soutient l'attention. Le style imagé, coloré, d'une hardiesse quelque peu téméraire, descend quelquefois dans les régions voisines de la prose et semble accuser encore un peu d'indécision dans le goût, quelque inexpérience de la langue et de l'harmonie. Ces légers défauts disparaissent presque complètement dans les chants intitulés : *La voix de l'Agouhanna, La voix du Chasseur, La voix du Pêcheur, La voix d'une jeune indienne*, que le jury a jugés la partie la plus recommandable du poème et qui prouvent que l'auteur, avec un peu plus de soin de l'harmonie, une diction plus pure et d'une distinction plus soutenue pourait prétendre dans un prochain concours à un rang plus distingué. La Faculté des Arts a néanmoins jugé digne d'une mention très-honorable ce travail dû à la plume de M. Eustache Prudhomme, étudiant en droit à Montréal.

Le No. 10 qui a pour épigraphe ces paroles de la Genèse : *Egredere de terra tua... et veni in terram quam monstrabo tibi, faciam que te in gentem magnam* aurait aussi sans doute déterminé les suffrages du jury, si l'auteur eut joint un sujet bien entendu, à un goût déjà formé, à une versification généralement bonne, à l'entraînement de sa poésie, des tableaux plus complets et plus larges, une plus grande variété de

détails poétiques. Tel qu'il est cependant, ce travail par la sagesse et le bon goût qui le caractérisent, a paru mériter une distinction spéciale, et la Faculté des Arts a décerné à son auteur, M. Buzilo Roulier, avocat au barreau de Kamouraska, la médaille de bronze.

La médaille d'argent a été décernée au travail No. 9, qui a pour devise ce vers d'Alfred de Musset.

« Mon verre n'est pas grand mais je bois dans mon verre. »

Une grande élévation dans les idées et dans le style, une heureuse variété du rythme adapté avec art aux différentes parties du sujet, du mouvement, de l'éclat, un véritable souffle lyrique qui se soutient presque d'un bout à l'autre du poème : tant de si belles et de si précieuses qualités ont voilé aux yeux du jury un peu d'indécision dans le plan, quelques lenteurs dans le début d'ailleurs bien versifié, quelques taches dans le style et dans l'expression. Les deux premiers chants ont paru mériter une mention toute particulière pour la grandeur des idées et la beauté soutenue de la versification. L'auteur de ce poème est M. Louis Fiset, Protonotaire, et la Faculté espère qu'un si beau talent, cultivé avec amour, continuera pendant de longues années à faire l'ornement du concours annuel de poésie française.

Il me reste à parler du No. 2, le seul essai de poésie épique qui ait été présenté au concours. L'auteur habitué aux vastes horizons, n'a pas craint d'entreprendre un travail dont l'étendue dépasse les exigences de ce concours. C'est moins une pièce de poésie qu'un long poème de près de 3,000 vers, où le sujet, dans un plan vaste et bien ordonné se déroule majestueusement comme les ondes du grand fleuve qui baigne nos rivages. Fidèle à l'épigraphe qu'il a choisie : *A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini : De l'aurore au couchant le nom du Seigneur est digne de louanges*, l'auteur a embrassé dans son cadre le ciel, la terre et les enfers. Il monte jusqu'aux cieux à la suite de l'ange du Canada, pour y dérober les secrets desseins de l'Éternel ; il descend jusque dans les profondeurs de l'abîme pour y surprendre les sinistres complots des démons toujours acharnés à disputer à Dieu ses conquêtes, à entraver ses miséricordieux projets, et la terre est le champ de bataille où se livre ce mystérieux et perpétuel combat du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur, de Dieu et du Démon. De là cet emploi de merveilleux chrétien qui souvent élève le poème à des hauteurs inconnues des anciens, et ajoute au tableau, déjà si riche, des lointains qui en augmentent singulièrement l'effet.

Je ne veux pas mêler à l'appréciation de ce poème de minutieux détails d'analyse. Je dirai seulement que le jury a été heureux de rencontrer parmi les pièces de poésie présentées au concours un essai de poésie épique où les règles du jour sont fidèlement observées, les ressources du sujet habilement mises en œuvre ; le style toujours pur et quelquefois d'une précision remarquable. Nourri de la lecture des grands modèles, l'auteur a su les imiter en conservant une large part d'invention et d'originalité. Il manie le style épique avec bonheur, il en connaît les secrets, les grands mouvements. Les comparaisons heureuses qui abondent partout ne sont pas une des moindres séductions du poème. A toutes ces qualités vient se joindre un charmant épisode placé à propos au neuvième chant comme pour reposer le lecteur et les matelots des agitations de la tempête qui a dispersé les vaisseaux de Cartier et poussé la *Grande Hermine* sur une île déserte.

Les plus beaux chants de cet essai sont incontestablement le premier, le deuxième, le sixième, le neuvième et le dixième chant, où le poète se soutient à une plus grande hauteur. La couleur, une sorte d'entraînement naissent de l'invention et de la fiction ; la poésie y est plus facile, le vers mieux rempli, les idées mieux enchaînées, le tableau plus coloré et plus varié que dans les autres parties du poème. Le jury a parfaitement compris qu'un poème d'une aussi grande étendue, composé dans un si court espace de temps, ne pouvait manquer de fléchir par quelque endroit. Aussi n'a-t-il pas été surpris d'y trouver quelques taches. Il est demeuré persuadé que l'auteur, si le temps l'eût permis, eût pu resserrer certaines parties de son ouvrage qui languit parfois, donner à d'autres un développement plus complet, tracer le caractère de son héros d'une manière plus nette et plus précise ; multiplier les caractères secondaires presque effacés dans le poème, et marcher à travers les données de l'histoire d'un pas plus libre et plus dégagé. La dernière partie du poème a surtout paru porter des traces d'un travail rapide : on dirait que l'auteur, fatigué d'une longue course aspire au repos. En quittant la mer pour entrer à la suite de son héros, dans le fleuve St. Laurent, il quitte avec elle les grands horizons, et les rives du fleuve comme celles de l'histoire, semblent resserrer le cours de son imagination. Quello qu'en soit la cause, la marche du poète est évidemment gênée. Ce n'est pas cependant que cette partie même soit sans mérite ; le poète est toujours poète même quand il paraît sommeiller ; ce sont des ombres au tableau dont l'effet est de lui donner plus de relief, de petites taches qu'Horace pardonnait volontiers aux grands maîtres